

Stage de ski nordique

à Chapelle des Bois (Doubs)

« Une semaine pour progresser »

Du 16 au 22 février 2014

Au pied de la forêt du Risoux, qui bénéficie d'un excellent enneigement, à Chapelle des Bois, à 1100 m d'altitude, venez découvrir le paradis du ski de fond, perfectionner votre technique et découvrir de nouveaux horizons. Nous serons logés à 500 m du village, au départ des pistes, dans un chaleureux et confortable gîte d'étape qui vient d'être refait à neuf et dont la réputation n'est plus à faire.

Organisation et encadrement

- Bernadette P. contact via le kifaikoi
- Dominique Rousseau – 02 32 51 64 60
- Annelise Massiera
- Olivier Renault

Pré requis - Niveau

Ce séjour s'adresse à des skieurs déjà autonomes, avec une condition physique suffisante pour parcourir au moins 15 km sans difficulté, sur profil vallonné et dont le niveau technique se situe en classe 1 minimum de la FFS. Il nous est donc impossible d'y accueillir des débutants complets ou à peine débrouillés. Il s'adresse autant aux skieurs assidus des hivers précédents qu'à des nouveaux venus au Club mais déjà pratiquants du ski de fond. Cependant un débutant en décembre qui aurait bien progressé pendant les sorties hivernales du Club pourrait être accepté (après évaluation par un animateur du Club) lors des sorties précédentes. De même quelqu'un qui a une pratique régulière (de ski ou de roller) en dehors de notre Club pourrait s'inscrire sans problème à condition de prendre l'adhésion au CAF.

Organisation et objectif

L'objectif est de proposer chaque jour une séance de progression, **en groupes distincts**, construite à partir de l'évaluation technique des participants, en pas de patineur ou en ski classique. Les animateurs seront là pour vous corriger et vous aider à trouver et affiner le bon geste, en vous proposant des éducatifs personnalisés. La formule proposée conjugue travail technique le matin, et au choix l'après-midi : détente, ski libre, ski cool, pas de un, pas de deux, entraînement foncier pour les avaleurs de kilomètres, sans négliger une ou deux sorties à la journée complètes, suivant la météo et la forme ...

Le stage se déroule du lundi au samedi inclus mais le rendez-vous sur place est fixé le dimanche laissant chacun libre de s'organiser pour le premier jour.

Une fois les inscriptions réalisées nous partagerons nos adresses de courriel dans le but de faciliter le covoiturage ou la réservation d'un taxi.

Le dernier jour, le samedi, est un jour de ski, il ne faut pas envisager de repartir dans la matinée, pour pouvoir profiter au mieux de cette journée. Viser 17h est plus intéressant si vous le pouvez.

Situation

Le domaine skiable accessible depuis le gîte est vaste et réputé : De Morbier à la Combes des Cives en passant par les Prés d'Haut et le Chalet Pin, sans oublier une journée dans le Risoux et vers la frontière Suisse à La Jaique. Nous partirons, la plupart du temps du gîte "skis aux pieds" étant donné que le gîte est au départ des pistes. Si la neige venait à manquer au pied du gîte, comme en 2008, nous irons skier au Risoux quitte à louer un véhicule si ceux des participants présents ne suffisent pas.

Hébergement

Nous serons logés en demi-pension à 500 m du centre du village, dans un chaleureux gîte d'étape "La Maison du Montagnon", à 1100 m d'altitude, qui est fort réputé pour sa cuisine et sa bonne ambiance, et qui a un hammam et un sauna pour l'après-ski, et un séchoir pour les chaussures et vêtements. Nous serons en chambre de 2, 3 ou 4 personnes maximum. L'auberge dispose d'un accès wifi gratuit.

Pensez à emporter votre serviette de bain, maillot de bain, ainsi qu'une petite serviette pouvant faire tapis de bain dans la salle d'eau de la chambre. Les lits sont équipés de draps et couette, il est inutile d'en apporter.

La salle de sport est désormais équipée de tapis, il est donc inutile d'apporter un tapis de gymnastique pour nos étirements du soir.

Transport - Coordonnées

L'adresse du gîte est : "La Maison du Montagnon" 6 rue du Grand Tétras – Chapelle des Bois 25240

Transport en train. Le TGV le plus logique à prendre est celui de 7 h 58 le dimanche matin. Nous proposons cette année de le prendre pour Frasne et nous organiserons un transfert depuis Frasne en taxi groupé pour ceux qui le souhaitent.

Il est à noter qu'il est bien commode que certains prennent leur voiture (en particulier quand la neige devient fugace) et qu'il est nécessaire d'indiquer si vous pouvez emmener des participants depuis la région parisienne, ce qui permet de partager les frais de transport.

Pour ceux participants au week-end dans le Jura Suisse, nous organiserons le transfert avec les moniteurs ou bien en taxi vers Chapelle-des-Bois.

Participation aux frais et inscriptions

360 Euros sans le transport pour rejoindre le lieu du séjour, ni les repas du midi.

Prévoir environ 70 Euros pour les pique-niques ou repas du midi pris au gîte ou commandés sur place ou pris en refuge. Vous pouvez apporter vos réserves mais il y a une épicerie dans le village. Il y a une salle hors sac dans laquelle on peut se cuisiner une soupe ou une boisson chaude le midi. Si nous déjeunons à l'extérieur nous prendrons souvent une consommation. Un petit thermos peut d'ailleurs être utile aussi.

Ce prix comprend : le séjour en ½ pension en chambre de 2 ou 3 ou 4 lits avec sanitaires privés dans les chambres de 2 et 3, l'encadrement et les frais d'inscription du Club. (Les personnes qui souhaitent avoir une chambre à deux devront payer 18 euros de plus par personne pour la semaine, prévenir Bernadette dès l'inscription si vous en souhaitez une et que vous n'êtes pas en couple que je puisse le gérer au mieux)

Ce prix ne comprend pas : le transport aller-retour, les repas du midi dont certains seront pris au gîte dans la salle hors sac, la fourniture du matériel (**il est possible d'en louer sur place**, il y a un loueur à proximité, et même de changer de type de ski dans la semaine), le forfait d'accès aux pistes de ski de fond.

Le prix ne comprend pas l'éventuelle location d'une voiture pour aller skier (comme en 2007) ou la participation des frais chauffeurs/essence pour défrayer ceux qui utiliseraient leur véhicule sur place pour rejoindre un autre domaine skiable.

Dès que vous lisez cette fiche vous pouvez envoyer votre paiement et votre bulletin d'inscription au Club accompagné de votre règlement ou bien procéder à un paiement en ligne. Dans tous les cas le traitement de celui-ci ne se fera **que le 19 novembre** (date de validation des inscriptions par le secrétariat) en fonction des règles de priorité des inscriptions aux sorties du Club.

Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 PARIS – Adresse postale : 5 rue Campagne Première 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 18 20 00 – Télécopie : 01 42 18 19 29 – Courriel : accueil@clubalpin-idf.com

Site internet : www.clubalpin-idf.com

Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Agrément tourisme AG 075 95 0054 – Siret 784354 482 00043 – APE 926C

Vous devez effectuer un versement de 200 Euros de suite et la remise d'un chèque de 160 € pour le versement du solde que le Club n'encaissera qu'à un mois du départ (mais vous pouvez aussi payer l'ensemble si vous le souhaitez par un seul chèque). **Si vous payez en ligne vous devez préparer vos deux paiements lors de l'inscription.** Le second ne sera débité qu'à un mois du départ, soit le 15 janvier 2014.

Annulation

En cas d'annulation de votre part, le Club Alpin retient : A plus de 30 jours avant le départ, seulement les frais administratifs (18 euros). De 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du séjour, de 20 à 8 jours avant le départ : 50 %, de 7 à 2 jours : 75 %, à moins de 2 jours : 100 %. Cependant dans tous les cas si les frais engagés non récupérables sont supérieurs à cette somme ces frais seront conservés. (Article 5 des conditions particulières, revue Neiges, page 20)

Assurance annulation : Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription, se renseigner auprès du club pour la couverture exacte des différentes options et conditions.

Carte Neige FFS

Le ski nordique relève de la Fédération Française de Ski à laquelle nous sommes affiliés sous le nom de Ski Club Alpin Parisien (SCAP) avec le numéro 1. Nous pouvons donc, délivrer la licence FFS ou la carte NEIGE, utiles pour le fond et pour l'alpin, obligatoires pour participer à certaines compétitions.